



Saint-Contest, le 11 juin 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pavillon bleu : Carton plein pour les 3 ports de plaisance du domaine portuaire de Ports de Normandie !

Port Chantereyne à Cherbourg, le port de plaisance de Caen-Ouistreham et celui de Dieppe ont tous les trois obtenu le Pavillon bleu. « Ce label vient récompenser le travail de fond mené depuis des années par les concessionnaires de Ports de Normandie (la ville de Cherbourg-en-Cotentin à Port Chantereyne, la CCI Caen Normandie à Ouistreham et la Régie du port de Dieppe), en lien avec la démarche de développement durable de Ports de Normandie. Ce label est une garantie de qualité pour ces trois ports qui, après deux mois et demi d'arrêt complet de l'activité, sont prêts à accueillir dans les meilleures conditions possibles leurs habitués tout comme les plaisanciers de passage. Welcome to Normandie ! » a déclaré Hervé Morin, Président de Ports de Normandie.

Le Pavillon Bleu, décerné par l'office français de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe, récompense depuis 1985 les ports de plaisance pour leur politique volontaire en matière de gestion environnementale et de tourisme durable. Cet Ecolabel, bien identifié par les plaisanciers français et européens, distingue les ports de plaisance pour leur capacité à intégrer l'environnement dans leur gestion globale du domaine portuaire. Les critères retenus pour obtenir le label prennent en compte le niveau d'équipement du Port et la nature des investissements, les conditions d'accueil des plaisanciers ainsi que les dispositifs mis en place pour le respect du milieu marin.

Port de Dieppe : un travail de fond sur la sensibilisation des plaisanciers

Pour obtenir ce label, renouvelé sans interruption depuis 11 ans, la Régie du Port de Dieppe (et avant elle, le Syndicat Mixte du Port de Dieppe) mène les actions suivantes : traitement et collecte des déchets, gestion de l'eau, stations de pompage pour les eaux noires et grises, kit d'intervention pour pollution accidentelle par hydrocarbures dans chaque bassin, bateau nettoyeur collecteur de déchets... - une centaine d'interventions menées chaque année en partenariat avec l'association ESTRAN Cité de la mer pour 100m³ de déchets collectés, mais aussi les mesures de sensibilisation du public en faveur de l'environnement telles que l'opération « Je navigue je trie » ou encore le projet scientifique ENBIMANOR porté par le laboratoire M2C de l'Université de Caen Normandie visant à mieux connaître la biodiversité marine des estrans rocheux et des ports de Normandie...

Le Port de Dieppe, avec une offre de plus de 800 anneaux, fait de la gestion durable et responsable du milieu marin une priorité de son action. Le bâtiment Ango, Haute Qualité Environnementale (HQE) offre aux plaisanciers et à la région dieppoise sa plus belle ambassade en assurant la promotion de la mer et de l'arrière-pays. Le port à sec, lauréat de l'Appel à projets des ports de plaisance exemplaires, accroît la capacité d'accueil des plaisanciers tout en préservant un patrimoine maritime exceptionnel...

Le Port de Dieppe, acteur engagé au service de la croissance bleue, fait du nautisme une activité économique à part entière et de l'excellence environnementale une priorité de son action. Le pavillon bleu récompense la mobilisation des agents portuaires au quotidien et la qualité des investissements réalisés par Ports de Normandie. Le Port de Dieppe est récompensé par 2 Labels - Pavillon Bleu et qualité Plaisance 5 étoiles (depuis 2018) - 2 atouts qui renforcent l'attractivité de la région dieppoise et de la côte d'Albâtre.

Les importantes manifestations nautiques organisées à Dieppe - Solitaire du Figaro, Tour de France à la Voile, Dieppe Dash, championnat de France de voile UNSS, Banana's Cup attestent de la qualité de l'accueil et font du port de Dieppe un espace maritime reconnu et apprécié.

Port Chantereyne : bonnes pratiques et expositions grand public

Le Pavillon Bleu flotte en continu sur le Port Chantereyne depuis 2002 grâce à une démarche permanente en matière de préservation de l'environnement, que ce soit au niveau de la gestion du site, du milieu, des déchets qu'en termes d'actions de sensibilisation auprès des plaisanciers et du public.

Ainsi, depuis 18 ans, l'équipe du port s'est attachée à développer des actions et pratiques éco-responsables lors de l'entretien et du renouvellement des installations et des équipements. Quelques exemples qui ont été salués par le jury Pavillon Bleu : l'utilisation à quasiment 100% de produits d'entretien éco-certifiés, l'installation de dispositifs visant à réduire la consommation d'eau et d'énergie, la mise en place d'une potence d'embarquement pour les personnes en fauteuil roulant, la location de vélos électriques et présence de bornes de rechargement pour voitures électriques, l'aménagement de bacs à vaisselle et de sanitaires sur pontons afin de limiter l'utilisation de l'eau du bord.

En termes de sensibilisation du public, le port de plaisance organise des expositions autour de problématiques environnementales telle que l'exposition photos sur la faune et la flore du port de plaisance, l'exposition sur les mammifères marins en partenariat avec le GECC... En 2019, l'artiste Jean-Noël Duchemin a investi l'espace public de la Place Chantereyne en exposant des structures très colorées réalisées à partir de matériaux de récupération issus de fragments de mâts de carbone.

Pour cette année 2020, certaines actions, notamment une exposition autour de la venue du Navire TARA, ne pourront se concrétiser du fait du contexte actuel. L'aménagement de conteneurs enterrés est en revanche prévu pour la fin d'année.

Port de Plaisance de Ouistreham : 22 ans de bonnes pratiques

Le port de plaisance de Caen-Ouistreham vient d'obtenir le pavillon bleu pour la 22ème année consécutive. Il n'est donc vraiment pas galvaudé de parler, dans le cas de ce port, d'un engagement durable de la CCI Caen Normandie dans sa politique de développement d'une plaisance respectueuse de l'environnement et des humains !

Ce port, qui regroupe 650 postes d'amarrage (580 pour des places à l'année et 70 pour les bateaux de passage), a intégré dans son ADN les économies d'énergie et d'eau, le renouvellement durable des équipements en privilégiant par exemple des pontons en bois, la protection du milieu marin (station de pompage des eaux usées des navires ; aire de carénage recyclant les eaux usées), le tri des déchets (collecte des déchets spéciaux) et le recyclage (recyclage des voiles usagées par une association d'insertion par le travail pour les convertir en produits textiles).

Tout au long de ces dernières années, nombre d'actions ont également été conduites pour faire du port de Caen-Ouistreham un port sûr en se dotant d'échelles et de bouées en nombre suffisant et en incitant les plaisanciers à partager ces bonnes pratiques dans l'intérêt de tous (opération « une échelle, une vie »).

Pour 2020, le port de plaisance de Caen-Ouistreham a fait le choix de concentrer son travail d'éducation à l'environnement pour sensibiliser les usagers sur 4 actions concrètes :

- Le nettoyage du port et la collecte des déchets plastiques avec l'association Ocean Plastic.
- La sensibilisation à la sécurité et à l'environnement : manipulation des feux à main, percussion d'un radeau de survie et élimination des déchets. Opérations menées avec la SNSM.
- Le renouvellement sur la durée de l'opération « Je navigue, je trie » : distribution de sacs et de cabas pour inciter les plaisanciers à trier leurs déchets et à les ramener au port afin de sensibiliser sur les risques qu'engendre la pollution plastique pour les écosystèmes et le respect de la biodiversité.
- Une action de science participative pour étudier la faune présente sur le port dans le cadre du projet scientifique ENBIMANOR (ENrichissement de la Biodiversité MARine Littorale en NORmandie), portée par l'Université de Caen Normandie. L'action vise à sensibiliser les plaisanciers et les touristes à l'évolution de la biodiversité.

Résolument engagé dans la protection de l'environnement, le port de Plaisance de Caen-Ouistreham a également relevé un nouveau défi en obtenant fin décembre 2019 le label Qualité Plaisance, décerné par la Fédération Française des Ports de Plaisance, avec une note de 4 anneaux sur un maximum de 5.

L'amélioration continue des services proposés et une relation clients privilégiée sont les maître-mots qui guident le travail quotidien des équipes du port de Caen-Ouistreham.

En partenariat étroit avec ces 3 concessionnaires, Ports de Normandie mène les actions suivantes :

- Sur le port de Dieppe, une action de fond a été lancée en partenariat avec l'Association des Ports Locaux de la Manche (APLM) : après avoir diagnostiqué la qualité de l'eau, la gestion des déchets, celle des sédiments et la continuité écologique ainsi que la lutte contre les espèces invasives, un plan d'actions devrait être arrêté d'ici la fin 2020.
- Sur le port de Caen-Ouistreham : Ports de Normandie procède actuellement au recensement des rejets d'eau dans le canal et l'Orne aval afin de mettre en place des mesures qui permettront, à terme, une meilleure maîtrise de la qualité de ces rejets.

- Sur le Port de Cherbourg, Ports de Normandie, en partenariat avec l'Université de Caen-Normandie (CNAM et IntechMer) mène depuis plusieurs années des travaux de connaissance et de suivi de la qualité des eaux de la rade ainsi qu'un suivi des herbiers présents dans cette même rade.
- Enfin, en matière de qualité de l'air et des eaux à l'échelle de ses 3 ports, Ports de Normandie est en train, en lien avec les compagnies Ferry et les capitaineries de définir des règles qui permettront de réduire les rejets des eaux de filtration des fumées des navires.

À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, Ports de Normandie ce sont : 6 000 emplois directs et indirects (Etude INSEE 2016) / 410 M€ investis en Normandie entre 2007 et 2020 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables et 2 futures bases de maintenance / 2 millions de passagers transmanche par an / 7 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisières par an et plus de 150 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 600 nuitées / 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / Une offre de réparation navale complète

Ports de Normandie est le fruit de l'alliance de la Région Normandie, des départements du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de Ports de Normandie sur portsdenormandie.fr

Contacts presse : Marie-Agnès Gérin 06 71 90 70 87 – marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr ou Chloé Lecourt 02 31 53 64 53 – chloe.lecourt@portsdenormandie.fr